



Section du Puy-de-Dôme

Clermont-Ferrand, le 27 mai 2014

à

**Madame l'Inspectrice d'Académie**  
**Directrice académique**  
**des Services de l'Éducation nationale**  
du Puy-de-Dôme

Cité administrative  
Rue Pélissier  
**63034 CLERMONT-FERRAND Cédex**

Le SNUipp-FSU 63 s'adresse à vous afin d'évoquer plusieurs dossiers qui concernent le fonctionnement des écoles du département pour la rentrée de septembre 2014.

1- **Nouvelle organisation de la semaine scolaire** : des collègues nous font part de la volonté de municipalités, soit nouvellement élues, soit en lien à « l'assouplissement HAMON », de soumettre une nouvelle organisation de semaine. Celle-ci, dans plusieurs cas, remet en cause le fonctionnement en place ou se trouve en opposition avec une proposition des enseignants. Le SNUipp-FSU 63, conformément à son engagement antérieur sur cette question, a appelé les équipes à réunir un conseil d'école. Le SNUipp-FSU vous demande, **dans tous les cas**, de prendre en considération le vote de cette instance et de le faire valoir à la municipalité (en mettant en place une procédure de médiation).

En tout état de cause, et en lien avec le décret du 7 mai 2014, le SNUipp-FSU 63 demande la tenue d'un CDEN courant juin 2014 pour la validation de l'ensemble des organisations de semaine sur le département.

2- **Pré-rentrée** : le Ministre de l'Éducation Nationale a décidé de repousser la date de pré-rentrée au 1er septembre. Par-delà la polémique suscitée par cette décision, le SNUipp-FSU 63 considère que cela ne modifie aucunement le nombre de demi-journées à effectuer par les collègues en plus de cette journée soit 4 demi-journées (pré-rentrée complémentaire et journée de solidarité). Il réitère sa demande formulée lors du groupe de travail du 17 avril de donner la **possibilité** aux équipes d'effectuer ces temps fin août, en cohérence avec leur investissement réel dans la préparation de la rentrée. Nous avons souligné également lors de ce groupe de travail la nécessité de les informer rapidement de cette proposition afin de permettre à chaque collègue de concilier vie personnelle et vie professionnelle.

Par ailleurs, nous tenons à rappeler que le SNUipp-FSU s'est prononcé nationalement contre la récupération d'une journée de classe, à fortiori le 6 juillet 2015, ce qui serait un non-sens pédagogique.

3- **Carte scolaire** : Dans la suite du CTSD et du CDEN d'avril, le SNUipp-FSU 63 entend continuer d'agir afin d'obtenir pour toutes les écoles les postes d'enseignants nécessaires au bon fonctionnement du Service Public et à la Réussite de tous les élèves. Nous vous avons d'ailleurs transmis le courrier que nous avons adressé, en ce sens, aux parlementaires du département pour faire état des besoins et exiger une dotation de postes complémentaire.

C'est pourquoi, en lien avec l'augmentation globale prévue sur le département, le SNUipp-FSU 63 demande que, dès le mois de juin, un état des effectifs attendus dans chaque école soit établi et que des ouvertures et révisions de fermeture soient prononcées, ceci afin de faciliter l'organisation de la rentrée.

Attaché au développement du Service Public, le SNUipp-FSU 63 est disponible pour poursuivre avec vous la discussion sur l'ensemble de ces points lors d'une audience ou lors des instances paritaires à venir.

Dans l'attente, nous vous prions d'agréer, Madame l'Inspectrice d'Académie, l'expression de notre considération.

Pour le SNUipp-FSU 63,  
Laetitia POINTU  
Roland Lebeau

**Copie à :**

M. Yves LEON (Inspecteur de l'Education nationale Adjoint à l'IA.)

---

**SNUIPP 63 – Syndicat national unitaire des instituteurs, professeurs des écoles et PEGC – Section du Puy-de-Dôme**

Maison du Peuple , 29 rue Gabriel Péri, 63000 CLERMONT-FERRAND  
Tél 04.73.31.43.72, Fax 04.73.31.76.81  
Snu63@snuipp.fr